

Conditions générales d'inscription et de participation aux formations inter-entreprises

Inscription

Toute inscription doit être faite par écrit, sous la forme d'un courrier, d'un email ou d'un formulaire électronique.

Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée. Veuillez n'utiliser qu'un seul bulletin par formation et par personne.

L'inscription est validée seulement à réception du paiement de la formation.

Modalités de paiement

Le règlement total de la formation doit être effectué avant le début de la première session à l'attention d'Itéral Management SA auprès de :

Banque Cantonale Vaudoise, 1001 Lausanne, IBAN : CH28 0076 7000 Z507 8160 0
avec mention de la référence du séminaire suivi.

Les participants sont responsables du suivi du paiement de leur formation dans les délais indiqués.

Conditions d'annulation

Une annulation de participation doit être formulée par écrit. Lorsqu'elle survient moins de 15 jours calendaires avant le début de la formation, Itéral se réserve le droit de retenir 50% du montant total dû.

En cas de désistement intervenant dans les 5 jours qui précèdent le début de la première session, ou en cours de séminaire, et quels qu'en soient les motifs, la totalité du prix du séminaire sera retenue.

En cas de nombre insuffisant de participants, un séminaire peut être annulé. Un avis par courriel sera envoyé au plus tard 10 jours calendaires avant le début de la 1^{ère} session. Le remboursement ou la mise en compte des paiements sera effectué dans les meilleurs délais.

Attestation

Une attestation est fournie à toute personne ayant participé au séminaire complet.

TVA

Les prestations de services dans le domaine de la formation sont exemptes de TVA selon la loi sur la TVA.